

Technicien de maintenance et de modernisation des ascenseurs

RNCP35154 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Code(s) NSF	255r
Formacode(s)	22493
Code(s) ROME	I1304
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2020
Date d'échéance	16/12/2023

Certificateur(s)

C.N.F.P · SIRET : 45205707800027

C.N.F.P · SIRET : 45205707800019

Partenaires habilités

3 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 3 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
C.N.F.P	45205707800027	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DE TRAVAIL ORT	78424186100011	Former et organiser l'évaluation
SHEVA FORMATION	80874349600024	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

L'objectif du titre de Technicien de Maintenance et de Modernisation des Ascenseurs est de permettre à des professionnels, la réalisation des opérations techniques visant à maintenir ou à rétablir un ascenseur dans un état de référence lui permettant d'accomplir la fonction requise, tout en respectant les exigences réglementaires applicables et de s'adapter aux conditions d'intervention.

ACTIVITÉS VISÉES

Travaux de rénovation et de modernisation d'un ascenseur

- Réalise les opérations de Rénovation et/ou de Modernisation
- Effectuer la réception des travaux

Assurer la maintenance et planifier les réparations

- Préparer sa trouvée dans un secteur géographique
- Réaliser les opérations de maintenance et de vérification prévues et alerter en cas d'anomalie ou des risques constatés

Intervention de dépannage suite à un appel

- Prise de l'appel
- Evacuer les personnes bloquées
- Localiser la défaillance ou la panne et diagnostiquer

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Collecter les informations afin de préparer l'intervention dans conditions maîtrisées, en appliquant la réglementation relative aux métiers d'ascensoriste.

Réaliser l'inventaire du matériel et de l'outillage nécessaire, dans le but d'intervenir dans des conditions maîtrisées, en prenant en compte les spécificités de l'opération.

Prendre en compte la documentation applicable « dossier de modernisation et/ou de rénovation », afin de proposer des actions adaptées à l'intervention, tout en respectant la réglementation.

S'équiper et utiliser les équipements de protection individuelle adaptés, afin de réaliser l'intervention en toute sécurité, en prenant en compte des risques.

Consigner et mettre en place les signalisations nécessaires, afin de protéger l'environnement, en tenant en compte des spécificités de l'intervention.

Lire et exploiter les schémas électromécaniques et hydrauliques d'un ascenseur, afin de réaliser les opérations de modernisation et/ou de rénovation, suivant les méthodes d'installation et les notices technique de montages (dossier de modernisation).

Utiliser les outils nécessaires aux interventions sur les parties électromécaniques d'un ascenseur, dans le but de démonter et remonter l'ensemble mécanique (vidange et changement de courroies sur des treuils, changement de butées à billes, des vantaux de portes...), selon les schémas des équipements.

Câbler et réaliser les raccordements sur des équipements électriques à remplacer (moteurs, armoires, pendentif), afin de rendre l'installation plus économe en énergie, en tenant en compte des schémas électriques de l'installation.

Démonter et remonter des ensembles électromécaniques sur un ascenseur, afin de changer des pièces (garnitures de coulisseaux, contacts des sélecteurs mécaniques, contacts des serrures de portes, garnitures de freins, balais des collecteurs de moteurs à courant continu...), selon les schémas des équipements.

Effectuer les réglages et les essais afin de renseigner le rapport d'essai, avant la remise en service de l'ascenseur, tout en transmettant par écrit les informations techniques.

Effectuer le nettoyage des lieux afin de respecter l'environnement de l'intervention.

Valider le rapport d'intervention avec le supérieur hiérarchique, afin de s'assurer que les travaux ont été faits conformément au dossier de modernisation et/ou de rénovation et conforme aux critères de performances.

Réaliser les ajustements, si nécessaire, et la mise en service, dans le but de s'assurer que l'ascenseur répond aux exigences de fonctionnement, selon les normes et la réglementation applicable.

Rédiger une note d'intervention (commentaires, schémas, croquis à main levée...), afin d'avoir une trace écrite de l'intervention, tout en transmettant les informations sur l'ascenseur.

Partager des informations techniques au sein de son équipe, et proposer des améliorations dans son travail, afin de réaliser un retour d'expérience de l'intervention.

Prendre en compte la liste des visites à réaliser, afin de définir ses prestations, en appliquant une organisation efficaces pour répondre aux besoins clients.

Prendre connaissance de la maintenance à effectuer et des conditions d'intervention, dans le but d'une préparation efficace de l'intervention, en appliquant les exigences spécifique du client.

Consulter la documentation technique des ascenseurs à visiter « mode opératoire électrique, manuel de maintenance... », dans le but de la préparation du matériel, de l'outillage et du plan de prévention, en respectant les exigences réglementaires applicable au domaine d'ascensoriste.

Communiquer et informer de manière claire au gestionnaire, afin de présenter les conditions d'intervention, en appliquent les modes opératoires spécifiques.

Vérifier le bon état des moyens d'accès à l'ascenseur et au local de machines, dans le but d'intervenir en sécurité, en mettant en place la signalisation (pancartes, balisage) et consignation d'accès à l'ascenseur.

Réaliser les opérations de maintenance et de vérification prévues, afin de donner l'alerte en cas d'anomalie ou des risques constatés, en prenant en compte l'étude de sécurité (EDS) et suivant la méthode définie (manuel de maintenance).

Réaliser les contrôles obligatoires, l'arrêt à niveau de la cabine sur différentes technologies d'ascenseurs, les points de sécurité (signalisation et éclairage, fermeture des portes), les points de graissage et les niveaux des lubrifiants, des armoires électriques (état, dépoussiérage, fusibles, enveloppes, raccordements...), les câbles de l'ascenseur, afin que l'ascenseur soit utilisé dans des conditions optimales d'efficacité et de sécurité en prenant en compte les normes et la réglementation en vigueur.

Réaliser des mesures et des vérifications dimensionnelles sur les organes d'un ascenseur, pour l'identification de toute anomalie constatée, et corriger si possible ou décider d'alerter, en appliquant les procédures de mesure et vérification.

Rédiger un bon d'intervention et/ou une proposition de travaux, afin de transmettre à sa hiérarchie des informations sur des améliorations possibles à proposer au client, selon les dernières techniques disponibles.

Rendre compte de la visite et actualiser le carnet d'entretien de l'ascenseur, afin de garder une trace des conditions de l'intervention, en appliquant le principe de retour d'expérience.

Prendre en compte les éléments de l'appel « adresse, information sur l'urgence, conditions d'intervention... », afin d'analyser la situation et se préparer à réaliser une intervention efficace et rapide, en prenant en compte le degré d'urgence, les conditions d'intervention ainsi que les priorités contractuelles.

Confirmer la prise en charge de l'appel, afin d'intervenir rapidement sur l'urgence, toute en respectant les conditions d'intervention et en utilisant un dialogue adapté.

Informar la hiérarchie ou le centre d'appel, en cas d'impossibilité d'intervenir, afin que l'intervention soit prise en compte par un autre technicien.

Caractériser une situation ou un problème par oral ou par écrit, dans le but de pouvoir décrire les conditions efficaces d'intervention, en se basant sur les procédures de dépannage et/ou d'urgence.

Transmettre des informations pertinentes au client et aux utilisateurs en fonction de la situation, afin de faire une caractérisation de la situation, selon les différents cas possible.

Accéder à l'immeuble et localiser la cabine, de manière rapide, afin d'évacuer les personnes, en se basant sur les plans du bâtiment.

Établir le contact avec le (ou les) personne(s) bloquée(s) et le(s) rassurer, dans le but de maîtriser l'intervention en appliquant un dialogue adapté.

Consigner l'ascenseur et mettre l'environnement en sécurité, afin d'intervenir dans des conditions maîtrisés, en appliquant la procédure de dégagement appropriée (instructions de dépannage manuel).

Interroger le (ou les) personne(s) bloquée(s), afin d'avoir un retour sur les circonstances de l'incident, le cas échéant, en appliquant les méthodes d'analyse et de constat.

Evaluer les risques sur une installation d'ascenseur en dérangement, afin de prévenir des pannes similaires en utilisant les techniques de traitement correctives et préventives.

Effectuer les manœuvres de dégagement sur des ascenseurs de différentes technologies (électriques avec ou sans machinerie, hydraulique), afin de repérer la position de la cabine, de déplacer la cabine pour la mettre au niveau requis et ouvrir les portes, en appliquant les procédures de dégagement.

Mettre en place la signalisation pour l'information des utilisateurs sur l'état de l'ascenseur « en panne », en utilisant les pancartes et les balisages adaptés.

Collecter les informations pertinentes (recueillies auprès du client, carnet d'entretien, EDS...), afin de faire un constat de l'état de l'ascenseur, de manière détaillée.

Mettre en oeuvre une procédure de diagnostic appropriée au type d'ascenseur, afin de caractériser la panne, en utilisant les appareils de mesure appropriés.

Analyser la séquence de fonctionnement de l'ascenseur, localiser la fonction défaillante, afin de formuler des hypothèses sur la défaillance ou la panne de cette fonction, par la réalisation des tests de fonctionnement.

Rechercher les causes de défaut sur un ascenseur de différentes technologies « bloqué à niveau (portes ouvertes), bloqué entre 2 niveaux ou en fonctionnement dégradé, afin de formuler des hypothèses et d'émettre un diagnostic final, en utilisant les outils de diagnostic d'une installation d'ascenseur (console, contrôleur...).

Blocs de compétences

RNCP35154BC01 — Travaux de rénovation et de modernisation

LISTE DE COMPÉTENCES

Réalise les opérations de Rénovation et/ou de Modernisation · Collecter les informations afin de préparer l'intervention dans conditions maîtrisées, en appliquant la réglementation relative aux métiers d'ascensoriste. · Réaliser l'inventaire du matériel et de l'outillage nécessaire, dans le but d'intervenir dans des conditions maîtrisées, en prenant en compte les spécificités de l'opération. · Prendre en compte la documentation applicable « dossier de modernisation et/ou de rénovation », afin de proposer des actions adaptées à l'intervention, tout en respectant la réglementation. · S'équiper et utiliser les équipements de protection individuelle adaptés, afin de réaliser l'intervention en toute sécurité, en prenant en compte des risques. · Consigner et mettre en place les signalisations nécessaires, afin de protéger l'environnement, en tenant en compte des spécificités de l'intervention. · Lire et exploiter les schémas électromécaniques et hydrauliques d'un ascenseur, afin de réaliser les opérations de modernisation et/ou de rénovation, suivant les méthodes d'installation et les notices technique de montages (dossier de modernisation). ·

Utiliser les outils nécessaires aux interventions sur les parties électromécaniques d'un ascenseur, dans le but de démonter et remonter l'ensemble mécanique (vidange et changement de courroies sur des treuils, changement de butées à billes, des vantaux de portes...), selon les schémas des équipements. · Câbler et réaliser les raccordements sur des équipements électriques à remplacer (moteurs, armoires, pendentif), afin de rendre l'installation plus économe en énergie, en tenant en compte des schémas électriques de l'installation. · Démonter et remonter des ensembles électromécaniques sur un ascenseur, afin de changer des pièces (garnitures de coulisseaux, contacts des sélecteurs mécaniques, contacts des serrures de portes, garnitures de freins, balais des collecteurs de moteurs à courant continu...), selon les schémas des équipements. · Effectuer les réglages et les essais afin de renseigner le rapport d'essai, avant la remise en service de l'ascenseur, tout en transmettant par écrit les informations techniques. · Effectuer le nettoyage des lieux afin de respecter l'environnement de l'intervention.

Effectuer la réception des travaux · Valider le rapport d'intervention avec le supérieur hiérarchique, afin de s'assurer que les travaux ont été faits conformément au dossier de modernisation et/ou de rénovation et conforme aux critères de performances. · Réaliser les ajustements, si nécessaire, et la mise en service, dans le but de s'assurer que l'ascenseur répond aux exigences de fonctionnement, selon les normes et la réglementation applicable. · Rédiger une note d'intervention (commentaires, schémas, croquis à main levée...), afin d'avoir une trace écrite de l'intervention, tout en transmettant les informations sur l'ascenseur. Partager des informations techniques au sein de son équipe, et proposer des améliorations dans son travail, afin de réaliser un retour d'expérience de l'intervention.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Au travers d'un rapport de stage et une présentation, le candidat démontre les activités qu'il a réalisées dans le cadre de sa période en entreprise. De plus, il rédige et joint plusieurs rapports rédigés comportant :

- Présentation de l'entreprise et son organigramme
- Les schémas
- La notice technique
- Les travaux réalisés

Il doit argumenter les risques qu'entraîne ces anomalies et les mesures conservatoires immédiates qu'il décide de prendre afin d'assurer la sécurité des personnes.

RNCP35154BC02 — Assurer la maintenance et planifier les réparations

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer sa tournée dans un secteur géographique

· Prendre en compte la liste des visites à réaliser, afin de définir ses prestations, en appliquant une organisation efficaces pour répondre aux besoins clients. · Prendre connaissance de la maintenance à effectuer et des conditions d'intervention, dans le but d'une préparation efficace de l'intervention, en appliquant les exigences spécifique du client.

· Consulter la documentation technique des ascenseurs à visiter « mode opératoire électrique, manuel de maintenance... », dans le but de la préparation du matériel, de l'outillage et du plan de prévention, en respectant les exigences réglementaires applicable au domaine d'ascensoriste.

Réaliser les opérations de maintenance et de vérification prévues et alerter en cas d'anomalie ou des risques constatés : · Communiquer et informer de manière claire au gestionnaire, afin de présenter les conditions d'intervention, en appliquant les modes opératoires spécifiques. · Vérifier le bon état des moyens d'accès à l'ascenseur et au local de machines, dans le but d'intervenir en sécurité, en mettant en place la signalisation (pancartes, balisage) et consignation d'accès à l'ascenseur. · Réaliser les opérations de maintenance et de vérification prévues, afin de donner l'alerte en cas d'anomalie ou des risques constatés, en prenant en compte l'étude de sécurité (EDS) et suivant la méthode définie (manuel de maintenance).

· Réaliser les contrôles obligatoires, l'arrêt à niveau de la cabine sur différentes technologies d'ascenseurs, les points de sécurité (signalisation et éclairage, fermeture des portes), les points de graissage et les niveaux des lubrifiants, des armoires électriques (état, dépoussiérage, fusibles, enveloppes, raccordements...), les câbles de l'ascenseur, afin que l'ascenseur soit utilisé dans des conditions optimales d'efficacité et de sécurité en prenant en compte les normes et la réglementation en vigueur. · Réaliser des mesures et des vérifications dimensionnelles sur les organes d'un ascenseur, pour l'identification de toute anomalie constatée, et corriger si possible ou décider d'alerter, en appliquant les procédures de mesure et vérification. · Rédiger un bon d'intervention et/ou une proposition de travaux, afin de transmettre à sa hiérarchie des informations sur des améliorations possibles à proposer au client, selon les dernières techniques disponibles. Rendre compte de la visite et actualiser le carnet d'entretien de l'ascenseur, afin de garder une trace des conditions de l'intervention, en appliquant le principe de retour d'expérience.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle sur site : lors de son intervention d'entretien périodique, le candidat doit faire son intervention et voir s'il constate des anomalies (freins, lumières...). Il devra agir et prendre toute mesure pour remettre en fonctionnement cet ascenseur.

- Organiser sa tournée dans un secteur géographique défini
- Réaliser les opérations d'entretien prévues et alerter en cas d'anomalie ou de risque constaté
- Remédié si possible à l'anomalie constaté
- Connaître les consignes de sécurité dans l'établissement concerné et les règles de sécurité de soi-même ainsi que ceux des usagers

RNCP35154BC03 — Intervention de dépannage suite à un appel

LISTE DE COMPÉTENCES

Prise de l'appel : · Prendre en compte les éléments de l'appel « adresse, information sur l'urgence, conditions d'intervention... », afin d'analyser la situation et se préparer à réaliser une intervention efficace et rapide, en prenant en compte le degré d'urgence, les conditions d'intervention ainsi que les priorités contractuelles. · Confirmer la prise en charge de l'appel, afin d'intervenir rapidement sur l'urgence, tout en respectant les conditions d'intervention et en utilisant un dialogue adapté. · Informer la hiérarchie ou le centre d'appel, en cas d'impossibilité d'intervenir, afin que l'intervention soit prise en compte par un autre technicien.

· Caractériser une situation ou un problème par oral ou par écrit, dans le but de pouvoir décrire les conditions efficaces d'intervention, en se basant sur les procédures de dépannage et/ou d'urgence. · Transmettre des informations pertinentes au client et aux utilisateurs en fonction de la situation, afin de faire une caractérisation de la situation, selon les différents cas possible.

Evacuer des personnes bloquées : · Accéder à l'immeuble et localiser la cabine, de manière rapide, afin d'évacuer les personnes, en se basant sur les plans du bâtiment. · Établir le contact avec le (ou les) personne(s) bloquée(s) et le(s) rassurer, dans le but de maîtriser l'intervention en appliquant un dialogue adapté. · Consigner l'ascenseur et mettre l'environnement en sécurité, afin d'intervenir dans des conditions maîtrisées, en appliquant la procédure de dégagement appropriée (instructions de dépannage manuel). · Interroger le (ou les) personne(s) bloquée(s), afin d'avoir un retour sur les circonstances de l'incident, le cas échéant, en appliquant les méthodes d'analyse et de constat.

· Évaluer les risques sur une installation d'ascenseur en dérangement, afin de prévenir des pannes similaires en utilisant les techniques de traitement correctives et préventives. · Effectuer les manœuvres de dégagement sur des ascenseurs de différentes technologies (électriques avec ou sans machinerie, hydraulique), afin de repérer la position de la cabine, de déplacer la cabine pour la mettre au niveau requis et ouvrir les portes, en appliquant les procédures de dégagement.

Localiser la défaillance ou la panne et diagnostiquer : · Mettre en place la signalisation pour l'information des utilisateurs sur l'état de l'ascenseur « en panne », en utilisant les pancartes et les balisages adaptés. · Collecter les informations pertinentes (recueillies auprès du client, carnet d'entretien, EDS...), afin de faire un constat de l'état de l'ascenseur, de manière détaillée. · Mettre en œuvre une procédure de diagnostic appropriée au type d'ascenseur, afin de caractériser la panne, en utilisant les appareils de mesure appropriés.

· Analyser la séquence de fonctionnement de l'ascenseur, localiser la fonction défaillante, afin de formuler des hypothèses sur la défaillance ou la panne de cette fonction, par la réalisation des tests de fonctionnement. Rechercher les causes de défaut

sur un ascenseur de différentes technologies « bloqué à niveau (portes ouvertes), bloqué entre 2 niveaux ou en fonctionnement dégradé, afin de formuler des hypothèses et d'émettre un diagnostic final, en utilisant les outils de diagnostic d'une installation d'ascenseur (console, contrôleur...).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle sur site : lors de son intervention, le candidat constate des anomalies (freins, lumières...). Il devra agir et prendre toute mesure pour remettre en fonctionnement cet ascenseur.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Maintenance et la Modernisation des Ascenseurs

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Technicien(ne) en ascenseur
Réparateur/Dépanneur d'ascenseurs
Technicien montage Ascenseur
Agent de maintenance
Ascenseur
Technicien(ne) de modernisation Ascenseur
Technicien réparation Escalier mécanique

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi n° 2003-590 du 2 juillet 2003 urbanisme et habitat : article 79
Décret n°2000-810 du 24 août 2000 relatif à la mise sur le marché des ascenseurs (transposition de la directive européenne 95/16/CE)
Décret n°2004-964 du 9 septembre 2004 relatif à la sécurité des ascenseurs et modifiant le code de la construction et de l'habitation (J.O du 10 septembre 2004)
Décret n° 2008-291 du 28 mars 2008 modifiant le décret n° 2004-964 du 9 septembre 2004 (J.O du 30 mars 2008)
Arrêté du 18 novembre 2004 relatif aux travaux de sécurité à réaliser dans les installations d'ascenseurs (J.O du 28 novembre 2004)
Arrêté du 1er Août 2006 modifiant l'arrêté du 18 novembre 2004 relatif aux travaux de sécurité à réaliser dans les installations d'ascenseurs (J.O du 15 août 2006)
Arrêté du 29 août 2008 modifiant l'arrêté du 18 novembre 2004 et l'arrêté du 1er août 2006 relatifs aux travaux de sécurité à réaliser dans les installations d'ascenseurs (J.O du 10 septembre 2008)
Arrêté du 18 novembre 2004 relatif à l'entretien des installations d'ascenseurs (J.O du 28 novembre 2004)
Arrêté du 18 novembre 2004 relatif aux contrôles techniques à réaliser dans les installations d'ascenseurs (J.O du 28 novembre 2004)
Arrêté du 27 juillet 2005 modifiant l'arrêté du 18 novembre 2004 relatif aux contrôles techniques à réaliser dans les installations d'ascenseurs (J.O du 13 août 2005)
Arrêté du 1er août 2006 modifiant l'arrêté du 18 novembre 2004 relatif aux contrôles techniques à réaliser dans les installations d'ascenseurs (J.O du 15 août 2006)
Arrêté du 13 décembre 2004 relatif aux critères de compétences des personnes réalisant des contrôles techniques dans les installations d'ascenseurs (J.O du 12 janvier 2005)
Arrêté du 15 juin 2005 modifiant l'arrêté du 13 décembre 2004 relatif aux critères de compétences (J.O du 22 juillet 2005)
Décret n°2016-1318 du 5 octobre 2016 relatif aux opérations sur les installations électriques (L'habilitation électrique finale est délivrée par l'employeur).

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Manque de main-d'œuvre disponible, Lien formation-emploi
Salaire médian (mensuel)	2 335 €
Diplôme le plus fréquent	Bac général, technologique, professionnel ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique · tension 5/5 (Très élevée) G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle · tension 5/5 (Très élevée) H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	18 276

Jugés difficiles à recruter	68 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G0A40 — Ouvriers de la maintenance générale et mécanique G1X72 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance générale et mécanique industrielle H1X92 — Ingénieurs en maintenance et support technique client

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Expérience professionnelle souhaitée, de préférence dans un milieu industriel, technique ou technologique (production ou maintenance industrielle, réparation de véhicules ou d'engins divers, mécanique, électrotechnique, électricité bâtiment ou industrielle...etc).

Le niveau de français et de mathématiques sont vérifiés lors d'un entretien individuel (entretien oral + Dossier d'inscription à remplir avec test de positionnement)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

- 1 Président désigné et agréé par le CNFP (membre du CNFP)
- 4 professionnels du domaine en activité : 2 gérants de société d'ascensoriste et 2 techniciens de maintenance, agents ou responsables technique

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	8 518 €
Selon la branche	7 500 € – 9 900 €
Prise en charge	Branches concernées
8 518 €	Valeur par défaut · 209 branches
9 900 €	CPNEFP de la métallurgie
8 500 €	CPNE Branche Caoutchouc
8 186 €	CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 500 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande

Base légale

Date de décision	16/12/2020
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2023

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2019	74	0	85 %	—

2018	107	0	75 %	85 %
2017	44	0	97 %	100 %
2016	10	0	100 %	100 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP26131

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP39721

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.formation-ascensoriste.com/formation/le-programme>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35154/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	8 900 €
Coût moyen par dossier	4 450 €
Durée moyenne	423 h
Période	07/2021 – 12/2021
France compétences	100 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.